

**CHAQUE MEMBRE.
CHAQUE VOIX.**



**IAM
UNION**



L'AIM a écouté les membres du district 140.

Aujourd'hui, nous prenons des mesures pour que votre syndicat soit au service de chaque membre.

Les améliorations suivantes apportées aux règlements du district 140 visent à :

- 1) Permettre à la négociation collective d'aboutir aux **contrats de pointe** que nos membres méritent.
- 2) Fournir une **véritable représentation** à chaque membre du District 140, indépendamment de son métier ou de sa base.
- 3) **Préserver les ressources du District 140** afin de lutter pour vous – les membres.

PROBLÈME

PROCESSUS DE NÉGOCIATION INEFFICACE CHEZ AIR CANADA

Au cours des 18 derniers mois, nous avons mené des visites de site. Une vaste majorité de nos membres à Air Canada ont l'impression que leur classification n'a pas de voix dans les négociations collectives.

**Les négociations du district 140 en dehors d'Air Canada restent les mêmes.*

SOLUTION

UNE VÉRITABLE REPRÉSENTATION À LA TABLE DE NÉGOCIATION D'AIR CANADA

Nous créons des sous-comités de négociation élus – un pour chaque métier au sein de l'unité de négociation. Chaque base (siège) sera représentée au sein de chaque sous-comité.

Les Présidents généraux du district 140, qui sont élus par les membres, dirigeront les négociations et seront guidés par les sous-comités.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

NEGOTIATION

13.1 Les comités de négociation sont composés de présidents généraux désignés par le président et le président-directeur général (PDGC).

Air Canada

13.2 Pour les négociations avec Air Canada TMOS, le président et le président-directeur général (PDGC) désignent au moins un président général (PG) des Opérations techniques et un président général des Aéroports.

13.3 Le président-directeur général (PDGC) établira des sous-comités du comité de négociation TMOS qui seront composés d'au moins un (1) membre de chacune des unités commerciales reconnues dans la convention collective TMOS. Pour plus de clarté, ces unités commerciales sont les suivantes

- Services techniques
- Opérations aéroportuaires et de fret
- Logistique et approvisionnement

13.4 Le nombre et la composition des sous-comités sont déterminés par le président et le président-directeur général, en consultation avec les sections locales concernées. Les rôles et responsabilités des sous-comités seront déterminés et attribués par le président et le président-directeur général et comprendront des tâches telles que, mais pas nécessairement limitées à :

- Collaborer avec les présidents généraux désignés pour élaborer des enquêtes sur les négociations
- Apporter aux présidents généraux, au président et au président-directeur général une expertise sur des sujets spécifiques à l'unité d'affaires.
- Participer aux préparations des négociations et/ou à d'autres formations par l'intermédiaire du Centre W3, soit sur le terrain, soit au centre de formation William W Winpisinger à Hollywood, dans le Maryland.

13.5 Tous les coûts liés aux travaux des sous-comités seront pris en charge par les sections locales respectives, conformément à la convention collective TMOS.

PROBLÈME

**ABSENCE DE
REPRESENTATION
LOCALE AU SEIN DU
DISTRICT**

Le district était déconnecté des sections locales et, par conséquent, des membres qu'il sert. La communication vitale ne parvenait pas à nos membres.

SOLUTION

**CHAQUE SECTION
LOCALE SERA
ENTENDUE**

Chaque président de section locale aura désormais un siège au conseil exécutif du district. La communication circulera désormais à tous les niveaux.

PROBLÈME

**MANQUE DE
COMMUNICATION**

Les communications entre les présidents généraux et le conseil exécutif de district étaient fracturées, ce qui a entraîné un manque de coordination dans la lutte pour le bien des membres.

SOLUTION

**COORDINATION
ENTRE LES PRÉSIDENTS
GÉNÉRAUX ET LE
DISTRICT**

Trois présidents généraux seront désignés comme membres sans droit de vote au conseil exécutif du district.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

REPRESENTATION

5.1 Le conseil exécutif du district 140 se compose du président/président-directeur général (PDGC) qui préside le conseil exécutif, du secrétaire-trésorier du district (ST), d'un vice-président, des présidents des sections locales du district 140, de trois (3) présidents généraux nommés par le président et le président-directeur général (PDGC) (un pour chaque région) et de trois (3) fiduciaires. Les présidents généraux siègent au conseil exécutif avec droit de parole, mais sans droit de vote.

PROBLÈME

RÉVISION DE L'ALLOCATION DES RESSOURCES DU DISTRICT

Révision tardive de l'allocation des ressources du district.

Les membres méritent un district qui attribue toutes ses ressources pour l'intérêt et le bien-être des membres.

SOLUTION

RÉDUCTION DES COÛTS DES CONGRÈS DE DISTRICT

Le district économisera environ 100,000 dollars en organisant son congrès tous les deux ans au lieu de tous les ans. Le conseil exécutif du district 140 se réunira toujours deux fois par an et prendra les mesures nécessaires au nom des membres.

Pour commencer, nous lançons une initiative de formation afin de mieux servir nos membres et de soutenir nos présidents généraux.

NOUVEAUX RÈGLEMENTS

LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES

4.1 Le District 140 tiendra ses congrès tous les deux ans, à un endroit qui sera choisi par les délégués, mais ne se réunira pas l'année où se tient la Conférence internationale sur les transports.

Le congrès se tiendra à tour de rôle tous les deux ans, entre les trois (3) régions, dans la mesure du possible. Les décisions des délégués seront établies deux ans à l'avance afin de tenir compte des détails administratifs.